

PERFORMANCE

EMPLOI

PLAN RÉGIONAL JEUNES

PARCOURS
D'ACQUISITION DES
COMPÉTENCES EN
ENTREPRISE

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

La Région Grand Est, en parallèle des mesures gouvernementales (*1 jeune, 1 solution*), initie un plan régional en faveur des jeunes, pour répondre aux inquiétudes et aux problématiques d'emploi de la jeunesse au sortir de la crise de la COVID-19. **Le Plan Régional Jeunes comporte plusieurs actions dont le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise.**



Le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise, c'est quoi ?

Il s'agit d'un dispositif qui permet aux jeunes, qu'ils soient diplômés ou non, d'**acquérir des compétences et une première expérience professionnelle tutorée** d'une durée de six mois, au sein d'entreprises.



À qui s'adresse ce dispositif ?

Toute personne âgée **de 18 à 29 ans** peut postuler à un stage dans le cadre du Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise.

Les **entreprises implantées en région Grand Est** peuvent se porter candidates pour accueillir un stagiaire.



Comment ça se passe ?

Cette initiative régionale repose sur les principes suivants :

- priorité aux **filières d'avenir** (transition écologique, numérique, industrielle, sans exclure les filières qui recrutent comme le bâtiment, le soin et la santé), aux **secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire** (hôtellerie, restauration, tourisme, évènementiel, culture), et aux TPE, PME et Grands Groupes de **tous secteurs d'activité** ;
- une **aide au tutorat** pour les entreprises accueillantes, graduée en fonction du niveau du jeune : 350€ par mois pour les jeunes sans qualification et 230€ par mois pour les jeunes diplômés ;
- une aide de 500€ versée mensuellement au jeune ;
- le **financement de l'accompagnement du jeune** payé à l'organisme prestataire pour la mise en relation du jeune avec une entreprise, l'élaboration de son parcours de formation et le suivi en entreprise : 2500€ pour un jeune pour 6 mois. **Un budget de 12 millions d'euros a été alloué par la Région pour la mise en oeuvre du dispositif.**

► Mobiliser les entreprises

Pour garantir le succès du dispositif, une nouvelle dynamique est proposée pour mobiliser les entreprises :

- ouverture à des prestataires **experts dans la formation pour les entreprises**,
- mise en relation jeunes-entreprises renforcée par un **sourcing plus diversifié** (Service Public Régional de l'Orientation, milieu associatif, réseaux d'acteurs éco, ...),
- **attentes plus exigeantes** sur le parcours de formation du jeune (évaluation des compétences détenues, à acquérir et acquises à l'issue, plan personnalisé, bilan et propositions d'alternatives en cas de non embauche).

55 000 jeunes sur le marché de l'emploi en septembre 2020 à l'issue de leurs études dont :

- **15 000** ayant suivi une formation de second cycle professionnel en lycées,
- **13 000** apprentis.

10 000 jeunes sortis du système de formation au printemps sans aucune qualification.

CHIFFRES CLÉS



► planjeunes@grandest.fr



Quelles sont les autres actions du plan régional en faveur des jeunes ?

- **favoriser la réalisation des stages obligatoires en entreprise** en cours de cursus pour les jeunes sous statut étudiant ("**capital stages**"),
- **faciliter et fluidifier la mise en relation entre les offres et les demandes** de jobs, stages et contrats d'apprentissage pour les jeunes en formation initiale ou continue,
- **améliorer le niveau de compétences en langues étrangères des jeunes du Grand Est via un accès gratuit à une plateforme linguistique**, à partir de 2021, pour tous les jeunes inscrits sur le portail "Jeun'Est".

Retrouvez nous sur :



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous